



# HONORAIRES D'AGENCE

A compter du 13 janvier 2020

## HONORAIRES DE TRANSACTION PORTANT SUR LES IMMEUBLES A USAGE COMMERCIAL OU D'HABITATION

DONT TVA 20%

<b>Minimum de transaction</b>	<b>5000 € TTC</b>
<b>Jusqu' à 200 000€</b>	<b>7% TTC</b>
<b>200 001 € à 330 000€</b>	<b>6% TTC</b>
<b>330 001€ et plus</b>	<b>5% TTC</b>

## TERRAINS ET IMMEUBLES HORS USAGE HABITATION

DONT TVA 20%

**10% TTC**

Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou l'autre voire des deux.

## LOCATIONS

DONT TVA 20%

Conformément à la loi N°89-462 du 6 juillet 1989, modifiée par la Loi ALUR publié au JO le 26-03-2014.  
Décret du 15/09/2014

Tarif TTC en €	LOCATAIRE	BAILLEUR
Frais d'entremise	-	150€
Visite	3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>
Dossier	4€/m <sup>2</sup>	4€/m <sup>2</sup>
Rédaction Bail	3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>
Etat des Lieux	3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>

Nous tenons à informer notre aimable que clientèle que notre agence pratique des honoraires de location selon les barèmes de plafonnement imposés par décret par la Loi ALUR, à savoir en zone tendue :

*Honoraires plafonnés à 10€/m<sup>2</sup> (Comprenant : visite + dossier + bail). Etat des lieux plafonné à 3€ m<sup>2</sup>*

### RESERVOIR IMMO

458 avenue de Verdun 33700 MERIGNAC

Tel : 05.56.12.86.00 - Fax : 05.56.12.86.01 - Email : [merignac@guyhoquet.com](mailto:merignac@guyhoquet.com)

[guy-hoquet.com](http://guy-hoquet.com)